

Egalité hommes femmes

Depuis 1946, l'égalité femmes hommes est un principe constitutionnel. Dans les faits, les inégalités sont bien présentes notamment dans le monde du travail.

L'écart de rémunération

Source : Eurostat

En 2017, en France, l'écart de rémunération H/F représente



28,5 %

pour le revenu salarial net

16,8 %

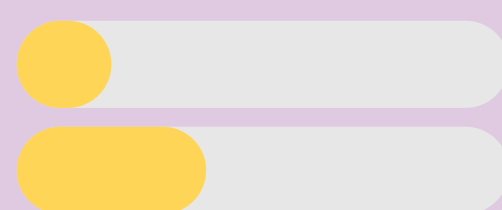
pour le salaire net à volume de travail égal

5,3 %

pour le salaire net à volume de travail égal à même poste

2020

Temps partiels



27%

8%



Salaire horaire brut par activité	hommes	femmes
Industrie et construction	19.24 €/h	17.42 €/h
Services marchands	19.97 €/h	16.47 €/h
Education, santé humaine, travail social; arts, divertissement et loisirs; autres activités de service	19.68 €/h	15.88 €/h

Répartition des emplois



proportion de femmes dans le secteur de la santé, en 2020

n°1
profession



Secrétaires

Conducteur routiers

84%

des policiers et militaires sont des hommes, en 2019



12%

55%

interruption ou réduction de l'activité professionnelle en 2010 pour s'occuper du plus jeune enfant

Notre indicateur



L'Indice d'écart de rémunération Femmes/Hommes informe sur les écarts bruts des taux horaires.

Il prend en compte les écarts internes ainsi que ceux au sein des entreprises en amont de la chaîne de valeur.